



ETAPE INTERMEDIAIRE TOURISME FFM

LE 21 et 22 mai 2022 à RIVIERE/SUR/TARN 12

Epreuve 5001

REGLEMENT INTERIEUR

Art.1 Le Moto-Club Riviérois organise le 21 et 22 mai 2022, le « 15^{ème} Rassemblement du moto-club Riviérois ».

Art.2 Les rassemblements du Championnat de France de Tourisme sont ouverts aux titulaires d'une licence FFM en cours de validité. Seuls les détenteurs d'une licence FFM Tourisme (NTO) en cours de validité peuvent prétendre aux différents classements du championnat de France de Tourisme. Les participants s'inscrivent via le formulaire d'inscription spécifique à chaque épreuve disponible sur le site de la FFM. Les organisateurs peuvent ouvrir leurs épreuves à des personnes non licenciées mais ces dernières ne pourront prétendre à figurer aux divers classements établis ni à aucun avantage réservé aux licenciés. Dans ce cas les licenciés FFM bénéficient d'une priorité d'inscription.

Art.3 Cette étape intermédiaire compte pour le championnat de France tourisme.

Art.4 L'accueil se fera le samedi, à partir de 10h00 jusqu'à 12h. Les contrôles lors de votre arrivée se feront aux mêmes horaires. Le pointage pour les balades se fera après celle-ci à Rivière/S/Tarn (12) avant la remise des prix.

Vous devrez impérativement nous présenter votre permis de conduire et votre attestation d'assurance lors votre arrivée pour le pointage. Les concurrents se présentant hors de ces horaires ne seront pas classés.

Art.5 Il vous sera envoyé le programme, en mail ou par courrier pour confirmation de votre inscription.

Art.6 Les frais du séjour sont fixés à 75€ par personne, à joindre au bulletin d'inscription, un par moto, accompagnés d'une enveloppe timbrée pour la confirmation si pas d'adresse mail. Afin de répondre au mieux aux exigences de chacun et dans un souci d'organisation, votre inscription sera enregistrée et valable qu'une fois le paiement effectué.



Cette inscription comprend :

Un cadeau de bienvenue, casse-croûte du terroir, repas du soir avec animation D.J., Couchage au centre Pierre Monestier avec draps fournis, petit déjeuner, pause-café fouace, aligot-saucisses préparés devant vous par Gaby, balades organisées et encadrées.

Art.7 Une tombola avec notre concessionnaire KTM Millau Hobby Moto

Art.8 Date des inscriptions au plus tard le 05 mai 2022 dans la limite des places disponibles.

Art.9 Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas d'accident ou incident durant toute la durée de la manifestation, vous restez responsables pénalement et pécuniairement de vos actes.

Aucun alcool ne sera servi avant les balades.

Art.10 En s'inscrivant, chaque participant nommé sur le bulletin s'engage à respecter le présent règlement, les injonctions des organisateurs et les lieux de réception.

Art.11 En cas d'annulation, *il ne sera effectué aucun remboursement* sauf cas particuliers, Hospitalisation avec certificat à l'appui. Les conditions atmosphériques ne sont pas considérées comme un motif d'annulation valable, de même si vous ne vous présentez pas.

Art.11 les participants acceptent d'être photographiés, filmés et d'avoir leur voix enregistrée par le moto-club ou toute autre société autorisée dans le cadre du rassemblement. Ils acceptent à titre gratuit exploitation de leur image, et celle de leur véhicule et de leur voix par l'organisateur sur tous supports papier, graphique, vidéo, numérique, etc..... et ce sans limitation de durée.

Art.13 Adressez votre bulletin d'inscription, à : Moto-Club RIVEROIS 34 routes de Millau

12640 RIVIERE/SUR /TARN

Fait à Rivière-sur-Tarn, le 25 janvier 2022

Pour faire valoir ce que de droit,

VISA de la ligue

BOILLOT Bernard
Pdt Commission Tourisme
et Rallye Routier LMOC
Tél 06 08 98 91 53
bernard.boillot4@orange.fr

Le Président du M.C.R.

Visa club

Eric BOYER

Le 09/03/2022



Visa FFM





RASSEMBLEMENT DU 21 et 22 mai 2022

Étape intermédiaire du Championnat de France Tourisme *Bienvenue au 15^{ème} rassemblement du moto-club*

SAMEDI 21 mai

A partir de 10h15 Accueil des participants a la **salle des activités (12)**

Vérification permis, assurance pilote, licence tourisme FFM et validation des carnets

Remise du cadeau souvenir

12H Repas du terroir

14H Départ pour la balade 100km

17H30 Arriver aux gites => remise des clefs des chambres

18H00 Apéritif (pour ceux qui le désirent)

20H00 Diner

21H45 Soirée

Bonne nuit à tous et toutes

DIMANCHE 22 mai

7H30 Réveil

8H à 8H45 Petit déjeuner

9H00 Départ pour la balade et visite surprise avec pause café fouace 50 km

12H00 **Arriver à la salle des activités**

12h10 pointage des carnets pour les balades

12h30 Remise des coupes et Kir en présence du Maire et du conseiller Départementale.

12H45 Tirage de la tombola

13H15 Déjeuner (aligot saucisse)

14H45 FIN

FIN DU RASSEMBLEMENT

Le Moto-Club Rivérois vous remercie d'avoir participé à cette étape





15^{ème} rassemblement du Moto Club Riviérois et étape intermédiaire tourisme FFM

Le 21 et 22 mai 2022

Bulletin d'inscription 2022 à retourner avant le 05 mai

Le Pilote N° Licence.....

Nom : Prénom : Né le :/...../.....

Adresse :

Téléphone :

Mail :@.....

Ville : Code Postal :

Passager (gère) N° Licence.....

Nom : Prénom : Né(e) le :/...../.....

La Moto

Marque : Type (cm³) : Année :

Nom du Club :

Ci-joint mon règlement de **75€** par personne

À l'ordre du Moto Club Riviérois

Merci de joindre une enveloppe timbrée si vous n'avez pas de mail

Adresse : MOTO-CLUB RIVIEROIS 12640 Rivière sur Tarn

